

ARRÊTÉ portant création d'un site internet par la direction générale de la gendarmerie nationale.

Du 4 décembre 2006

NOR D E F D 0 6 0 1 6 3 3 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.11.

Référence de publication : JO n° 291 du 16 décembre 2006, texte n° 8 ; JO/389/2006.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
--